

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC  
N° : CQ-2014-8228

COMMISSION DES RELATIONS DE TRAVAIL

---

UNION DES EMPLOYÉS ET EMPLOYÉES DE  
SERVICE, SECTION LOCALE 800

*requérante*

c.

FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DES  
SERVICES SOCIAUX-CSN

et

LORAIN DUGAS

et

RICHARD PIERRE

et

PATRICE PAPILLON

*intimés*

et

LE CENTRE JEUNESSE DE LA MAURICIE ET  
DU CENTRE DU QUÉBEC

*Mise en cause*

---

**DÉSISTEMENT**

---

La requérante, par l'entremise de sa procureure soussignée, se désiste de sa demande contre les Intimés.

Québec, le 28 novembre 2013

  
Mylène Leblanc L., avocate  
FFARIQ, pour UES-800